

ID: 062-200069482-20250918-D173_2025-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 septembre 2025

L'an 2025 et le 18 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 septembre 2025.

Date de la convocation: 11 septembre 2025

<u>Date d'affichage</u>: 11 septembre 2025 **Délibération N° 18-09-2025 / N°173**

Etaient présents les membres en exercice : 65

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés: 8

Membres ayant donné procuration: 15

Membres votants: 88

<u>Absents</u>: Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Yves Petit, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Arnaud Ricq, Philippe Lefebvre, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Martine Gérard, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Henri Cuvillier, Magali Urbanac, François Coquart, Roland Descamps, Eric Caron

<u>Absents suppléés</u>: Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Hugues Legoux suppléé par Françoise Caron, Jean-Michel Delannoy suppléé par Martine Quiquempoix, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor.

Absents excusés: Philippe Duez, Denis Caillierez, Gérard Nicolle, Jean-Louis Lebas.

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID: 062-200069482-20250918-D173_2025-DE

Absents ayant donné procuration: Léon Bernard procuration à Jean-Michel Desailly, Sylvie Gabez procuration à Jacques Nick, Florence Dambreville procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Patrick Zakrent procuration à Monique Debeaumont, Pierre Cuvillier procuration à Guy Vasseur, Stéphane Locquet procuration à Catherine Libessart, Olivier Gallet procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery procuration à Damien Bricout, Yannick Barlet procuration à Jean-Michel Schulz, Serge Leu procuration à Patrick Nepveu, Yves Lieppe procuration à Marie Bernard, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, Muriel Sergier procuration à Sidonie Duriez, Philippe Vanderbeken à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Dominique Verdel

Titre de la délibération : Avis sur le plan de mobilité simplifié et sur le schéma directeur cyclable de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie

Par délibération en date du 19 juin 2025, la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a arrêté son Plan de Mobilité Simplifié et son Schéma Directeur Cyclable.

Suite à la sollicitation par courrier en date du 7 Juillet 2025, Madame Christelle HIVER, Présidente de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie, nous a consulté afin de rendre un avis sur la version d'arrêt projet de ces deux documents.

Monsieur le Vice-Président rappelle que le plan de mobilité vise à répondre aux enjeux de déplacements en améliorant les conditions de transport pour les usagers tout en réduisant l'impact environnemental et que le schéma directeur cyclable est un outil de planification stratégique qui vise à assurer la cohérence et la continuité des itinéraires cyclables.

Au regard des documents présentés, le Plan de mobilité simplifié ainsi que le Schéma directeur cyclable de la collectivité traduisent une vision ambitieuse et adaptée aux enjeux actuels de la mobilité. Une attention particulière pourrait être portée à la mise en œuvre d'actions interterritoriales.

La Communauté de Communes demandera à être associée au travail préparatoire relatif au déploiement des lignes de covoiturage identifiés notamment la ligne Arras/Doullens/Amiens. Nous serions également disposés à participer au comité des partenaires si celui-ci venait à être mis en place.

Vu l'avis favorable du bureau du 10 Septembre 2025, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

 d'émettre un avis FAVORABLE sur l'arrêt projet du Plan de Mobilité Simplifié et du Schéma Directeur Cyclable de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 23 /09/2025 et publication ou notification du 23 /09/2025